

## Equivalence ou passerelle de BTS vers Université L2

Par **Alex13**, le **17/09/2024** à **23:49**

Bonjour, une équivalence ou passerelle est-elle possible d'un BTS Collaborateur Juriste Notarial vers l'université de droit SVP ?

Notamment vers une L2 après la 1 ère année de ce BTS (BAC +1) et/ou vers une L3 suite à l'obtention de ce BTS (BAC +2).

Merci

Par **Lorella**, le **18/09/2024** à **19:09**

Bonjour,

La réponse dépend de chaque université. La commission pédagogique étudiera votre dossier et statuera sur une entrée en 1ère ou 2ème année.

Après un BTS, la logique est de rechercher un emploi ou de poursuivre en licence professionnelle et donc de faire une seule année en plus.

Le BTS est une formation pratique avec des stages en entreprises alors que les licences classiques sont des formations théoriques.